Image not found or type unknown

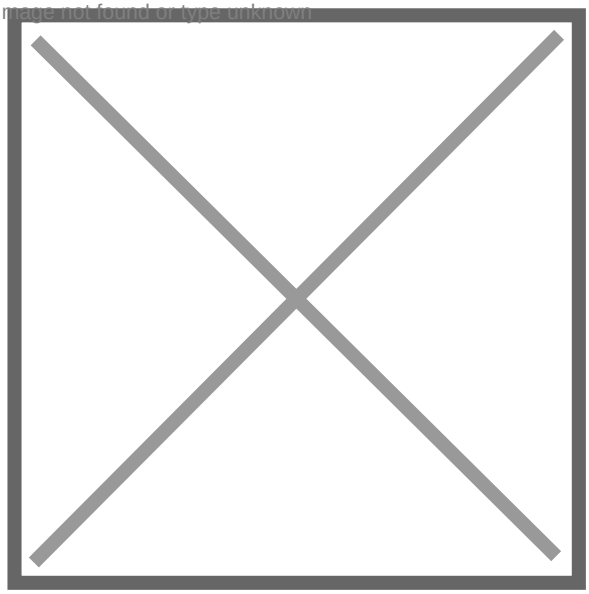

La maison de retraite vol mon grand pere

Par **Derevko**, le **31/10/2011** à **02:20**

Bonjour,

Nous avons placé depuis 2 ans notre grand père dans une maison de retraite.
Depuis son etat s'est malheureusement dégradé et nous avons du le faire hospitalisé. Nous pensons qu'il ne lui reste malheureusement plus beaucoup de temps.
Le problème qui se pose est le suivant :

Nous nous sommes rendus compte que la maison de retraite avais cesser de nous faire parvenir les relevé banquaire de mon grand pere, et qu'elle s'etais permis de verser une partie de son argent sur un compte dont ne nous connaissons pas la provenance, et qui n'a justement aucune utilité. Ce qui fais que tout les prelevements pour mon grand pere (telephone, canal+) sont rejeté puisque le compte n'est pas suffisament alimenter. Hors il y avais cependant assez sur son compte pour prevoir ces depenses, et nous pensons que celui ci a ete voler par la tresoriere plus d'une fois.
Mon grand père saint d'esprit souhaiter donner procuration a ma mère, mais pour cela il aurais fallu que mon grand pere se deplace, mais il n'a plus la force. Et il est bien evident que le banquier (puisque pas assuré de son trajet) ne se deplacera pas.
Par quels moyens peut on s'assurer que mon grand pere percoive bien son argent sans que celui soit voler en partis, afin que nous soyons surs qu'on n'abuse pas de sa faiblesse?
Aujourd'hui nous ne nous interessons pas a son capital, mais il est bien evident que nous ne pouvons laisser passer cette abus absolument inhumain.
J'espere que vous pourrez nous aidez.

Par **lilie671**, le **06/11/2013** à **10:49**

Bonjour,

il m'arrive actuellement le même problème avec ma grand mère. je vais la mettre sous tutelle et demander à être tutrice c'est le seul moyen.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés